

BIENVENUE à

**MAINTIEN
des POSTES**

**Pour INFO
Pour la défense de
L'Hôpital Public
Venez les soutenir !**

USINE DIEU

**MAINTIEN de la
SECURITE
de la
PRISE en CHARGE !**

Dans le cadre de l'appel à la mobilisation des syndicats FO et SUD et du personnel du pôle Tête et Cou, des soignants des unités restructurées ou en cours de restructuration, se sont réunis le 5 février à 14 h.

Ils invitent l'ensemble de leurs collègues concernés par la restructuration à répondre dès maintenant à l'appel à la grève et à participer au **RASSEMBLEMENT GREVISTE** le :

**Lundi 10 février
à 14 h
Hall Central RCH
Hôtel Dieu**

**Pour obtenir le
maintien du ratio
soignant-soigné.**

Quelques exemples de prise en charge très dégradées des patients dans les unités déjà restructurées :

- ⇒ Dans certaines unités : augmentation de 100% du nombre de patients pris en charge.
- ⇒ Demande de ne plus faire de transmission écrite pour ne pas faire d'heures supplémentaires (hors traçabilité informatique).
- ⇒ Heures supplémentaires encore plus nombreuses avec départ à 23h30.
- ⇒ Patients à jeun jusqu'à 10 h afin de pouvoir réaliser des bilans qui étaient avant restructuration réalisés vers 8H
- ⇒ Patients garnis de change complet, car impossibilité de les accompagner aux toilettes.
- ⇒ Fugue de patients déments, car impossibilité d'une surveillance efficace.

Comme le personnel du Pôle Tête et Cou, rapprochez-vous des praticiens hospitaliers de votre service et présenter leur les risques pris par les équipes et leurs patients dans le cadre de la restructuration réalisée ou des projets à venir. C'est l'une des façons de réaliser la convergence médico-soignante.

Modalités de grève

Le préavis doit être affiché dans votre service. Si ce n'est pas le cas contactez-nous.

Voici ce qui a été expérimenté dans le pôle Tête et Cou.

Entre 30 mn et 1 h de grève par jour afin d'être :

- ⇒ Soit assigné.
- ⇒ Soit gréviste non assigné afin de diffuser des tracts dans les services pour étendre la mobilisation, ou auprès de la population.
- ⇒ Boycott des réunions de réorganisation / ne répondez pas favorablement à la demande de la direction qui affirme qu'il faudra le soutien actif des salariés pour réaliser les restructurations.